

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 13/061/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 70/06 (MDE 13/032/2006, 29 mars 2006)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## EXÉCUTION IMMINENTE

### PROCÈS INIQUE

**IRAN**                      **Valiollah Feyz Mahdavi (h), 28 ans**

Londres, le 2 juin 2006

Valiollah Feyz Mahdavi, qui avait été condamné à mort, a vu sa peine commuée en réclusion à perpétuité.

L'Ayatollah Shahroudi, responsable du pouvoir judiciaire, a pris cette décision à la suite d'un recours formé par l'avocat de Valiollah Feyz Mahdavi.

Valiollah Feyz Mahdavi est un partisan de l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple (OIMP), un mouvement illégal d'opposition qui, par le passé, a mené des attaques armées en Iran. On pense qu'il a été arrêté en 2001 et condamné à mort après avoir été déclaré coupable du crime de *mohareb* (« inimitié à l'égard de Dieu », chef d'inculpation souvent retenu contre des personnes accusées de résistance armée contre l'État). D'après certaines sources, il a été jugé par un tribunal révolutionnaire, mais n'a pas bénéficié des services d'un avocat, ni d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité.

Valiollah Feyz Mahdavi est incarcéré dans la prison de Gohardasht à Karaj, près de Téhéran. Le 24 mars, des responsables de la prison lui auraient présenté son ordre d'exécution, qui indiquait apparemment que celle-ci était fixée au 16 mai 2006, et l'auraient contraint à le signer.

Amnesty International reconnaît que les États ont le droit et le devoir de traduire en justice les personnes soupçonnées d'infractions pénales, mais elle est catégoriquement opposée à la peine capitale, car il s'agit d'une violation du droit à la vie ainsi que du châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.  
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*